



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux psychiatriques

Question écrite n° 73704

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la sécurité des personnels et des patients dans les asiles psychiatriques. En effet, après le drame de Pau et l'émotion qu'il avait suscitée voici plusieurs mois, puis l'évasion d'un détenu dangereux début août, dans le même établissement, la sécurité dans l'enceinte des hôpitaux psychiatriques a été tragiquement placée sous les feux de l'actualité. Des annonces avaient été faites, et des mesures annoncées. Plusieurs mois après ces événements, il conviendrait d'établir un premier bilan de leur mise en place à travers le pays. Il lui demande donc de bien vouloir lui établir ce bilan.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73704

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8664